

La crise alimentaire ne peut pas être résolue par un accord à l'OMC

- La voix des agriculteurs d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Europe doit être entendue -

Nous en appelons à tous les citoyens pour qu'ils se fassent entendre. Il faut impérativement éviter que les négociations agricoles ne détruisent le développement durable de l'agriculture et ne mettent encore davantage en danger les agriculteurs du monde entier. Nous demandons également instamment aux ministres qui participent à la réunion à l'OMC de ne pas brader d'autres préoccupations alimentaires au nom du commerce. Les produits alimentaires sont essentiels à la vie et ne peuvent pas être traités comme d'autres produits de base ou faire l'objet de spéculations.

Nous, dirigeants agricoles de pays en développement et de pays développés du monde entier, sommes tous fortement préoccupés par le cours actuel des négociations sur l'agriculture menées à l'OMC dans le cadre du cycle de Doha.

Il apparaît clairement que ce n'est pas l'absence d'échanges commerciaux qui a provoqué l'actuelle crise alimentaire, mais plutôt un manque de production: entre 2000 et 2006, le commerce mondial des produits agricoles a connu une croissance deux fois plus rapide que la production agricole mondiale. Une plus grande libéralisation du commerce profitera aux grandes entreprises agricoles et aux opérateurs multinationaux au détriment des petites exploitations plus vulnérables et entravera le développement agricole et rural dans les pays qui en ont le plus besoin.

Nous soutenons pleinement l'objectif selon lequel tous les membres de l'OMC respectent les mêmes règles claires, transparentes et prévisibles en matière de commerce mondial et sommes clairement en faveur d'une issue équilibrée qui contribuera à la croissance et à l'emploi, tout comme à la réduction de la pauvreté et de la faim dans le monde.

Toutefois, le niveau de libéralisation devrait être tempéré par la nécessité de donner aux agriculteurs du monde entier les moyens et les incitations qui leur permettent de rendre leur production rentable et de réaliser leur potentiel de production de manière durable pour ainsi répondre à la demande alimentaire mondiale en pleine croissance.

Nous craignons que les propositions actuellement sur la table à l'OMC mineront la capacité de nombreux pays dans le monde à offrir à leurs citoyens la sécurité et la stabilité alimentaires si cruellement indispensables. Dans cette situation, l'absence d'accord vaut mieux qu'un mauvais accord.

C'est pourquoi nous pensons que les propositions et principes fondamentaux suivants doivent être pleinement reflétés dans les conclusions des négociations sur les modalités agricoles:

Principes fondamentaux

- Tous les pays doivent avoir le droit de produire pour leur consommation intérieure afin d'améliorer leur niveau d'autosuffisance alimentaire et d'assurer leur sécurité alimentaire.
- Les règles commerciales doivent tenir compte de mesures politiques, y compris la gestion de l'offre, qui promeuvent la stabilité de l'approvisionnement et des prix alimentaires.
- Le renforcement des capacités et le traitement spécial ou différencié accordé aux pays en développement doivent permettre à ces derniers de répondre aux véritables préoccupations des petits agriculteurs, plus vulnérables et dont les ressources sont modestes.
- Tous les pays devraient avoir le droit de respecter les préoccupations non commerciales de leurs citoyens, y compris la sécurité alimentaire, l'environnement, le bien-être des animaux et les besoins des communautés rurales.

Propositions

Les propositions du Président Falconer doivent être modifiées comme suit:

- Les réductions des droits de douane doivent refléter la position de tous les membres de l'OMC et pas uniquement celle des principaux exportateurs agricoles.
- Chaque pays doit pouvoir désigner lui-même un nombre approprié de produits sensibles et ceux-ci doivent être traités avec la plus grande flexibilité tant en termes de droits de douane que de contingents tarifaires pour tenir compte de leur caractère sensible.
- Toutes les formes de plafonnement tarifaire sont totalement inacceptables.
- Les conditions qui s'appliquent aux produits spéciaux devraient répondre à l'objectif de développement des zones rurales, de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance en tenant compte des facteurs agroclimatiques, de la démographie et de l'emploi.

- Les règles à l'OMC ne doivent pas éroder l'accès préférentiel accordé aux importations en provenance des pays les moins avancés et des ACP.
- Les mesures de sauvegarde permettant de faire face aux vagues d'importations et/ou à la volatilité des prix doivent être maintenues tant pour les pays en développement que pour les pays développés.
- Il faut qu'il y ait un traitement parallèle de toutes les formes de subventions à l'exportation de manière à garantir des règles prévisibles, transparentes et non distorsives.
- Des règles consolidées, prévoyant un traitement spécial ou différencié pour les pays en développement, doivent être appliquées aux interdictions/restrictions d'exportation et aux taxes à l'exportation afin de garantir la disponibilité de produits alimentaires dans chaque pays.
- Il convient d'introduire des règles consolidées pour protéger la biodiversité et les indications géographiques.

22 juillet 2008

Soral, Suisse